

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Le fabricant RG SAFETY, 817, rue Nicéphore Niepce ZAC de la Fouillouse, 69800 SAINT-PRIEST, FRANCE, déclare sous sa seule responsabilité, que l'équipement de protection individuelle neuf mentionné ci-après :

Gants de protection référence 372006F

- est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement (UE) 2016/425 du 9 mars 2016 et aux normes nationales transposant la (les) norme(s) européenne(s) harmonisée(s) EN 420:2003 + A1:2009, EN 388:2016 + A1:2018 et EN 407:2004
- est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) référence 0075/021/162/02/19/0510 EXT 01/06/19 révision 01 du 18 05 2020 délivrée par le laboratoire notifié n° 0075 :

CENTRE TECHNIQUE CUIR CHAUSSURE MAROQUINERIE CTC
Parc Scientifique Tony Garnier 4 Rue Hermann Frenkel
69367 LYON CEDEX 07

Fait à Saint Priest, le 20 Janvier 2022

Signé par et au nom de RG SAFETY
Responsable Homologation Produit
William YAU CHUN WAN



SIRET 420 625 394 00069 ● APE 4669 B
N° IDENTIFICATION TVA FR 90 420 625 394